

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 30 avril 2018*

L'an deux mille dix-huit, le trente avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MOMAS se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Daniel ESTRADE, Maire.

**Étaient présents** : Mmes PEDURTHE, ARETTE, MANOTTE, BROUGÉ,  
MM. ESTRADE, BARADAT

**Absents excusés** : Mmes ROCHER (procuration à D. ESTRADE), DUMAS (procuration à Mme MANOTTE), MM CAZERES, MOULIS (procuration à Mme BROUGÉ)

**Absente** : Mmes MALIBERT, MENARD, MM. PLAA, MASSOU

**Secrétaire de séance** : Patricia MANOTTE

Convocation du 23.04.2018

**DCM 2018 / 04/ 01 – Installation d'une antenne de téléphonie sur un terrain communal**

Lors d'une demande de raccordement électrique transmise en mairie par les services d'Enedis, la Commune a été informée du projet d'installation d'une antenne relais Free sur le terrain d'un particulier de Momas avec accord de ce dernier.

Cette antenne haute de 40 mètres devait ainsi être installée à une vingtaine de mètres d'une habitation appartenant à un tiers.

Afin de préserver ce dernier des nuisances que pourrait générer cet édifice sur ce logement et son occupation, contact a été pris avec la société FREE pour trouver une alternative.

Un terrain communal (cadastré ZH 13, et distant d'environ 300 mètres de la première habitation) a alors été repéré pour cette installation et FREE a émis une proposition de bail pour un bénéfice communal annuel de 2 500 euros.

Monsieur le Maire demande alors aux membres présents de se prononcer sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE**, à l'unanimité, d'accepter la proposition de FREE concernant l'installation d'une antenne relais sur la parcelle communale cadastrée ZH 13 pour un loyer annuel de 2 500 euros.
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de bail ainsi que toute pièce relative à cette opération.

**DCM 2018 / 04 / 02 – Enquête publique sur l'installation de stockage de déchets inertes : position de la Commune**

L'enquête publique sur l'installation de stockage de déchets inertes est en cours, le dossier et le registre disponibles en mairie.

Les Communes concernées par cette consultation sont invitées à formuler leur avis au plus tard dans les 15 jours suivant la fin de l'enquête.

Le Conseil Municipal,

- **CONFIRME** la position adoptée en séance du 1<sup>er</sup> juin 2017 **approuvant la réalisation de ce projet.**

**Fin du compte-rendu.**

-----

N° délibération	Objet
DCM 2018 / 04 / 01	Installation d'une antenne de téléphonie sur un terrain communal
DCM 2018 / 04 / 02	Enquête publique sur l'installation de stockage de déchets inertes : position de la Commune

Signatures – DCM 2018/04 (séance du 30 avril 2018)

ESTRADE Daniel  
PEDURTHE Jacqueline  
MOULIS Bernard  
BROUGÉ Virginie  
ARETTE Patricia  
BARADAT Jean-Marc  
DUMAS Gaëlle  
MANOTTE Patricia  
ROCHER Carine

